

« bonnes grâces de Marie, » comme dit le P. Barry, page 106. — Voilà, mon père, lui dis-je, l'extrême facilité. — Aussi, dit-il, c'est tout ce qu'on a pu faire, et je crois que cela suffira; car il faudrait être bien misérable pour ne pas vouloir prendre un moment en toute sa vie pour mettre un chapelet à son bras ou un rosaire dans sa poche, et assurer par là son salut, avec tant de certitude, que ceux qui en font l'épreuve n'y ont jamais été trompés, de quelque manière qu'ils aient vécu, quoique nous conseillions de ne pas laisser de bien vivre. Je ne vous en rappelleraï que l'exemple de la page 34, d'une femme qui, pratiquant tous les jours la dévotion de saluer les images de la Vierge, vécut toute sa vie en péché mortel, et mourut enfin en cet état, et qui ne laissa pas d'être sauvée par le mérite de cette dévotion. — Et comment cela, m'écriai-je? — C'est, dit-il, que Notre-Seigneur la fit ressusciter exprès, tant il est sûr qu'on ne peut périr quand on pratique quelqu'une de ces dévotions.

— En vérité, mon père, je sais que les dévotions à la Vierge sont un puissant moyen pour le salut, et que les moindres sont d'un grand mérite, quand elles partent d'un mouvement de foi et de charité, comme dans les saints qui les ont pratiquées; mais de faire accroire à ceux qui en usent, sans changer leur mauvaise vie, qu'ils se convertiront à la mort, ou que Dieu les ressuscitera, c'est ce que je trouve bien plus propre à entretenir les pêcheurs dans leurs désordres, par la fausse paix que cette confiance téméraire apporte, qu'à les en retirer par une véritable conversion, que la grâce seule peut produire. — « Qu'importe, dit le Père, par où nous entrions dans le paradis, « moyennant que nous y entrions, » comme dit, sur un semblable sujet, notre célèbre P. Binet, qui a été notre provincial (1) en son excellent livre : *De la marque de prédestination*, n° 31, page 130, de la XV^e édition. « Soit de bond ou de volée, que « nous en chaut-il, pourvu que nous prenions la ville de gloire, » comme dit encore ce Père, au même lieu? — J'avoue, lui dis-

(1) Il paraît, d'après *Colonia*, tom. II, pag. 750, que le P. Binet fut quelque temps au collège de la Trinité de Lyon; je ne vois pas qu'il ait rien publié dans cette ville; ainsi je ne dirai rien de lui.